

## **La douleur, ce n'est pas « dans la tête » : un collectif d'associations appelle à une véritable prise en charge de la douleur en France**

**« La douleur c'est du sérieux » : par ces mots, qui sonnent pourtant comme une évidence pour des millions de personnes en France, nos associations dénoncent les insuffisances notoires dans la prise en charge de la douleur, et leurs conséquences dramatiques pour les personnes concernées.**

Aujourd'hui 21 octobre, c'est la journée mondiale de lutte contre la douleur, instaurée par l'IASP. La douleur est le premier motif de consultation aux urgences et en médecine générale<sup>1</sup>. Plus de 12 millions de français souffrent de douleurs chroniques. Pourtant, malgré trois « Plans douleur » mis en place entre 1998 et 2011, 70% d'entre eux ne bénéficient toujours pas d'un traitement approprié. Moins de 3% des patients concernés sont pris en charge dans un des centres spécialisés, lesquels manquent cruellement de moyens. La douleur présente lors de la fin de vie ne bénéficie pas de l'attention nécessaire et de l'accompagnement adéquat.

Pour nous, associations de personnes concernées, la prise en charge de la douleur en France n'est pas à la hauteur des besoins. La douleur provoquée par les soins est par ailleurs trop souvent négligée au profit des seuls objectifs de guérison. Elle reste difficile à repérer et parfois considérée avec une certaine désinvolture. Sa reconnaissance reste très récente, surtout pour les adultes. **La douleur a pourtant un double impact** : sur le soigné, sa qualité de vie et la préservation de ses chances thérapeutiques (anxiété, dépression, refus de soin...) ; et sur le soignant (sensation d'échec, démotivation, épuisement). La relation de confiance soignant-soigné, socle d'une prise en charge de qualité, s'en trouve significativement affectée, l'absence de prise en charge de la douleur a également un coût financier notable pour la société : désinsertion professionnelle, dépense majorée de santé...

**A l'occasion de cette Journée mondiale, nous demandons en urgence une véritable reconnaissance et une prise en charge efficiente de la douleur, et de la souffrance psychique qui y est associée.**

La douleur doit être reconnue comme une maladie à part entière. Il n'est plus possible d'entendre des personnes nous dire : « *J'ai ai parlé à mon médecin traitant, il m'a dit que cela allait passer. Cela a duré une dizaine d'années* » ou encore « *Je ne veux pas que la douleur vienne m'empêcher de vivre* ».

**Nous appelons les pouvoirs publics à faire de la douleur une véritable priorité des politiques publiques de santé**, et à garantir le droit pour chaque malade de recevoir « *le meilleur apaisement possible de la souffrance au regard des connaissances médicales avérées* », tel que prévu par la loi (Article L1110-5 du code de la santé publique).

**Pour ce faire, nous demandons que les [propositions de France Assos Santé pour la prévention et la prise en charge de la douleur](#) soient enfin mise en œuvre.**

Notamment :

- Développer les actions prévenant la douleur, notamment la douleur chronique
- Reconnaître, évaluer la douleur et la prendre en charge
- Développer l'information et la formation
- Reconnaître la médecine de la douleur comme une vraie spécialité médicale
- Investir dans la recherche et les études

---

<sup>1</sup> Cf livre blanc de la douleur 2017, SFETD, Ed.Medline, 280p